

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSEIL DE SÉCURITÉ

Distr.  
GÉNÉRALE

A/36/699  
S/14753

19 novembre 1981

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
Trente-sixième session  
Point 35 de l'ordre du jour  
QUESTION DE CHYPRE

CONSEIL DE SÉCURITÉ  
Trente-sixième année

Lettre datée du 17 novembre 1981, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent de Chypre auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, et comme suite à ma lettre du 9 novembre 1981 (A/36/660-S/14651), j'ai l'honneur d'appeler votre attention sur de nouvelles violations de l'espace aérien de la République de Chypre commises par des chasseurs à réaction de l'armée de l'air turque. Ces violations ont eu lieu, les 12 et 13 novembre 1981, de la façon suivante :

Le 12 novembre 1981, à 9 h 5, trois chasseurs à réaction turcs A/F F-104, venant du sud de la Turquie, ont survolé la région de Limnitis en se dirigeant vers l'ouest. A 9 h 8, ils ont survolé les villages de Elias, Agkolemí et Morfou.

A 10 h 15, le même jour, deux chasseurs à réaction turcs A/F F-104 ont survolé d'est en ouest les villages de Elias, Lefka et Limnitis, avant de se diriger vers le nord.

Le 13 novembre 1981, de 8 h 15 à 8 h 25, deux chasseurs à réaction turcs A/F F-104, venant de Turquie et volant en formation, ont violé l'espace aérien de la République, au-dessus des villages de Mia Milia, Kithrea, Palekithron et Lefkonikon et ont fait des descentes en piqué entre Kithrea et Kantara. A 8 h 25, ils sont repartis vers le nord.

A 8 h 30, deux autres chasseurs à réaction turcs A/F F-104, volant en formation, ont survolé la chaîne des monts Pentadaktilos au sud de Skylloura, où ils ont fait trois descentes en piqué. A 8 h 40, ils ont survolé la région de Kiparissovouno-Agirta et se sont ensuite dirigés vers le nord.

A 9 h 45, deux chasseurs à réaction turcs A/F F-104 ont survolé les montagnes de Pentagia-Morfou et, à 9 h 52, ils ont décrit des cercles au-dessus de la région où les forces d'occupation turques font des manoeuvres militaires. Ils se sont ensuite dirigés vers le nord.

A 10 heures, deux chasseurs à réaction turcs A/F F-104 ont longé d'ouest en est la chaîne des Pentadaktilos, volant au sud de celle-ci.

A 10 h 7, ils ont fait six descentes en piqué à l'est du village de Kithrea et se sont ensuite dirigés vers le nord.

Je tiens à protester vigoureusement contre ces actes d'agression commis par la Turquie et à souligner, comme je l'ai déjà fait, qu'ils se produisent constamment à un moment où le problème de Chypre se trouve dans une phase extrêmement délicate; ces actes ne sont guère propices à l'instauration d'un climat de bonne volonté et ne témoignent pas, de la part de la Turquie, de la volonté politique nécessaire pour trouver une solution juste au problème de Chypre, comme envisagé dans les Accords de haut niveau et dans les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 35 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de Chypre auprès de  
l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Andreas V. MAVROMMATIS

